BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

Réellement différente.

Produits dérivés : opérations à terme et sur options

Qu'est-ce qu'un produit dérivé ?

Les produits dérivés sont des contrats conclus entre deux parties. Ils règlent la transaction future d'un actif, p. ex. d'une action, d'une obligation, d'une devise ou de l'or.

Le qualificatif « dérivés » rend compte du fait que la valeur de ces produits découle du prix de l'actif sous-jacent. Comme il s'agit d'une livraison ou d'un paiement futur-e, on parle aussi d'opérations à terme.

Ces contrats remontent à l'origine au négoce des matières premières : il fallait jadis pouvoir planifier à l'avance la livraison des marchandises. Lorsque deux parties fixent aujourd'hui un prix dans le futur, elles peuvent mieux gérer ou répercuter les risques – c'est ce qu'on appelle le transfert de risque. Aujourd'hui, ce type d'opérations est devenu monnaie courante sur les marchés financiers.

Les options sont une forme particulière d'opération à terme : dans ce contexte, une partie contractante obtient le droit – mais pas l'obligation – d'acheter ou de vendre un actif à un prix déterminé. Cette particularité distingue les options des opérations à terme classiques, aux termes desquelles les deux parties sont engagées.

Quels sont les différents types de dérivés ?

On peut distinguer les dérivés de différentes façons

- **Selon la valeur de base :** selon l'objet du contrat, on parle p. ex. de dérivés sur actions, sur devises ou sur matières premières.
- **Selon le type de contrat**
 - Les **dérivés inconditionnels** engagent les deux parties. Une livraison fixe à un prix déterminé est convenue. Exemples : *forwards*, *swaps*, *futures*.
 - Les **dérivés conditionnels** donnent à une partie le droit, mais pas l'obligation, d'exécuter la transaction. Cela inclut les options, c'est-à-dire les options d'achat (*calls*) et les options de vente (*puts*).

10.2025

- **Selon le lieu de négoce**
 - Les **produits dérivés négociés en Bourse** sont conclus sur une Bourse réglementée.
 - Les **dérivés contractuels (OTC)** sont convenus directement entre deux parties.

Les dérivés ont souvent un effet de levier : même avec peu de capital, des bénéfices élevés – mais aussi des pertes importantes – sont possibles. C'est ce qu'on appelle le levier.

Comment les investisseuses et les investisseurs peuvent-ils investir dans des produits dérivés ?

Les produits dérivés négociés en Bourse peuvent être achetés et vendus au même titre que les autres instruments financiers. En revanche, pour les dérivés contractuels, un accord individuel entre deux parties est nécessaire.

Dans le cas des dérivés inconditionnels, l'argent ne circule pas au départ. Le décompte intervient à l'échéance du contrat. Pour les dérivés conditionnels, la partie avec le droit d'option paye une prime d'option à l'autre partie.

Qu'est-ce qui détermine la valeur ou le cours des produits dérivés ?

La valeur d'un dérivé dépend du prix de l'actif sous-jacent et des conditions contractuelles. Il résulte de la différence entre le prix actuel sur le marché et le prix convenu dans le contrat, selon le rôle de la partie contractante en tant qu'acheteur ou vendeur.

Pour les dérivés inconditionnels (p. ex. futures), les résultats sont symétriques : ce qu'une partie gagne, l'autre le perd, et vice versa.

Dans le cas des options, la question est de savoir s'il est intéressant d'exercer l'option du point de vue du titulaire

- Pour les options d'achat (*calls*), il est intéressant d'exercer l'option si le prix actuel sur le marché est plus élevé que le prix convenu. L'actif peut alors être acheté à moindre coût et revendu plus cher sur le marché.
- Si le prix du marché est inférieur, exercer l'option d'achat entraîne une perte. Dans ce cas, le titulaire renonce à exercer l'option – la valeur de l'option est alors nulle et le vendeur conserve la prime.

Il en va de même pour les options de vente (*puts*) : il n'est intéressant, pour le titulaire, d'exercer l'option que si le prix du marché est inférieur au prix de vente convenu.

La rentabilité globale d'une opération sur option dépend également du montant de la prime, car la prime d'option déjà payée doit être prise en compte dans tous les cas.

Le montant de la prime dépend de deux facteurs : de la fluctuation attendue du prix de la valeur de base et de la durée résiduelle du contrat.

Quels sont les risques des investissements dans les produits dérivés ?	Les produits dérivés comportent des risques divers selon l'actif sous-jacent, la forme du contrat et le lieu de négociation : – **Risques liés à la valeur de base :** Quiconque détient des dérivés sur des actions, des obligations, des matières premières ou d'autres placements encourt également les risques de marché spécifiques correspondants. – **Risques liés à la forme contractuelle :** Les dérivés servent au transfert de risque. Quiconque conclut un dérivé prend de manière ciblée une position de risque. Les conséquences qui en résultent dépendent du contrat en question. – **Risques liés au lieu de négoce :** Les dérivés négociés de gré à gré (*over the counter*, OTC) comportent un risque de contrepartie : l'autre partie contractante pourrait ne pas remplir ses obligations. Ce risque est exclu dans le cas des produits cotés en Bourse.
Qui investit dans les produits dérivés ?	Les produits dérivés servent avant tout à gérer les risques, pas uniquement à investir des capitaux. Les investisseuses et les investisseurs y recourent de manière ciblée pour couvrir des positions existantes. Exemple : une opération de change à terme (*forward*) permet de couvrir une position en monnaie étrangère sans l'échanger immédiatement contre des francs suisses.
Avantages et inconvénients des dérivés	**Avantages possibles** – Adaptation ciblée du profil de risque et du scénario de marché – Couverture ciblée de positions existantes – La négociation de gré à gré permet de personnaliser la transaction **Inconvénients possibles** – Produits complexes nécessitant beaucoup d'explications – Les produits OTC ne sont pas réglementés
Quels produits dérivés propose la BAS ?	La BAS utilise des dérivés exclusivement pour la couverture des risques de change, notamment sous la forme d'opérations de change à terme. Les opérations sur options, elles aussi, ne sont utilisées qu'à des fins de couverture.